



COMPTE-RENDU SUCCINCT/ LISTE DES DELIBERATIONS DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SÉANCE PLÉNIÈRE
DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024
à 18h00 - Espace Agnès Sorel à LOCHES**



Communauté de Communes
Loches Sud Touraine
12 avenue de la Liberté
37600 Loches
Tél. : 02 47 91 19 20
accueil@lochessudtouraine.com

SEANCE PLENIERE DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024 à 18H
Espace Agnès Sorel à LOCHES

Assistaient à la réunion :

Christophe DUJON
François LION
Sophie METADIER
Michel ALONSO
Jean-Claude GALLAND
Alain GUERIN
Bernard MEREAU
Charlie GILLET
Marc de BECDELIEVRE
Jean-François ROBIN
Nathalie BARRANGER - Frédéric VAILLANT
Jean-Louis DUMORTIER
Marie-Thérèse BRUNEAU
Pascal DUGUÉ
Etienne ARNOULD (à partir de la délib n°12)
Jean-Paul GAULTIER
Patrick MERCIER
Jacqueline HUCHET
Maryline COLLIN-LOUAULT – Bruno MEREAU - Joël MOREAU
Régis GIRARD
Gilles CHAPOTON
Jean-Luc BUSIN
Gérard HENAULT
Gilbert SABARD
Olivier FLAMAN - Catherine MERLET
Alain MOREVE
Franck HIDALGO
Christophe ADJADJ
Eric DENIAU
Jean-François CRON
M-Laure DURAND – Michel GUIGNAUDEAU - François-Xavier KISTNER
Fernando GAETE IBARRA - Franck GEORGET - Valérie GERVES
Chantal JAMIN - Frédérique LACAZE - Jean-Claude PILLU
Anne PINSON Didier RAAS – Louis TOULET
Nisl JENSCH
Micheline GOUGET
Marie-Eve MILLON - Bernard PIPEREAU
Gérard DUBOIS
Frédéric GAULTIER
Marie RONDWASSER
Dominique COINTRE
Nathalie DECHENE
Patrick BOURDAIS
Dominique FRELON
Bernard GAULTIER - Annie PUSSIOT-CRAVATTE
Jean-Paul CHARRIER
Loïc BABARY – Christine BEFFARA
Francis BAISSON
Patrick PASQUIER
Roseline PIER
Jean-Gabriel DACHER (à partir de la délib n°12)

ABILLY
BARROU
BEAULIEU-LES-LOCHES
BEAUMONT-VILLAGE
BETZ-LE-CHATEAU
BOSSAY-SUR-CLAISE
BOSSÉE
BOURNAN
BOUSSAY
CHAMBON
CHAMBOURG-SUR-INDRE
CHANCEAUX-PRES-LOCHES
CHAUMUSSAY
CHÉDIGNY
CHEMILLÉ-SUR-INDROIS
CIRAN
CIVRAY-SUR-ESVES
CORMERY
DESCARTES
DOLUS LE SEC
DRACHÉ
ESVES-LE-MOUTIER
FERRIERE-LARCON
FERRIERE-SUR-BEAULIEU
GENILLÉ
LA CELLE-GUENAND
LA GUERCHE
LE LIEGE
LE LOUROUX
LE PETIT-PRESSIGNY
LIGUEIL
LOCHES
LOCHES
LOCHES
LOCHÉ-SUR-INDROIS
LOUANS
MANTHELAN
MARCÉ-SUR-ESVES
MONTRÉSOR
MOUZAY
NEUILLY-LE-BRIGNON
NOUANS-LES-FONTAINES
ORBIGNY
PAULMY
PERRUSSON
PREUILLY-SUR-CLAISE
REIGNAC-SUR-INDRE
SAINT-FLOVIER
SAINT-HIPPOLYTE
SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS

Caroline KRIER
Régine REZEAU
Jean-Louis ROBIN - Elisabeth VIALLES
Nicole THIBAUT
Gérard MARQUENET
Maryse GARNIER
Carole GUEROIS
Jacky PERIVIER – Sylvie VELLUET

SENNEVIERES
SEPMES
TAUXIGNY-SAINT-BAULD
TOURNON-SAINT-PIERRE
VERNEUIL-SUR-INDRE
VILLELOIN COULANGÉ
VOU
YZEURES-SUR-CREUSE

Pouvoirs :

Philippe MÉREAU à Sophie METADIER
Pascale MOREL à Patrick PASQUIER
Alain ROCHER à Pascal DUGUÉ
Monique GONZALEZ à Joël MOREAU
Chantal GUERLINGER à Maryline COLLIN-LOUAULT
Michel LAVERGNE à Bruno MEREAU
Marc ANGENAULT pouvoir à Valérie GERVES

BEAULIEU-LES-LOCHES
BRIDORÉ
CUSSAY
DESCARTES
DESCARTES
DESCARTES
LOCHES

Excusés – Absents :

Jean-Jacques MEUNIER
Madeleine LAROCHE - Philippe MÉREAU
Pascale MOREL – Thierry BUSSONNAIS
Dominique MAURICE
Serge GERVAIS
Etienne ARNOULD (de la délib n°1 à la délib n°11)
Pascal DEBAUD
Alain ROCHER – Bernard BORDEAU
Monique GONZALEZ – Chantal GUERLINGER – Michel LAVERGNE
Yannick PEROT
Martine TARTARIN
Christophe LE ROUX
Marc ANGENAULT
Anaïs AVRIL
Eric MOREAU
Jacky CHARBONNIER
Joël PINGUET
Cécile DERUYVER-AVERLAND
Jean-Gabriel DACHER (de la délib n°1 à la délib n°11)
Pascal REAU
Michel DUGRAIN
Vincent MEUNIER

AZAY-SUR-INDRE
BEAULIEU-LES-LOCHES
BRIDORÉ
CHAMBON
CHARNIZAY
CHEMILLÉ-SUR-INDROIS
CORMERY
CUSSAY
DESCARTES
LA CELLE-SAINT-AVANT
LA CHAPELLE-BLANCHE-ST-MARTIN
LE GRAND PRESSIGNY
LOCHES
LOUANS
NOUANS-LES-FONTAINES
ORBIGNY
SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS
SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS
SAINT-SENOCH
VARENNES
VILLEDOMAIN

Henri ALFANDARI
Vincent LOUAULT

Député
Sénateur

Assistaient en outre à la réunion :

Frédéric PRUNIER

Conseil de Développement

Jean-Baptiste FOUREST, DGS
Solange DE MATTOS
Ingrid JAMIN, DGA
Séverine PIVOT, DGA
Claire SAINT-LAURENT, DGA

LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE
LOCHES SUD TOURAINE

Madame Elisabeth VIALLES a été élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2024

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2024.

1- Commission « Petite enfance, Enfance et Jeunesse » - Election (remplacement d'un membre)

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions communautaires thématiques.
- **ÉLIT** à main levée un nouveau membre au sein de la commission « Petite enfance, Enfance et Jeunesse » :

Commission Petite enfance, Enfance et Jeunesse	
Membre	Commune
Sabine DELWARTE	Azay-sur-Indre

2- Finances : Budget principal 2024 – Décision modificative n°4

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **VOTE** la décision modificative n°4 ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Libellé	Opération	Imputation	Montant
Constructions immeubles de rapport	177	21321-554-177	-110 000,00 €
Constructions bâtiments culturels et sportifs	180	21314-323-180	45 000,00 €
Constructions bâtiments culturels et sportifs	166	21314-323-166	65 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00 €
<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>			<i>0,00 €</i>
Total des dépenses d'investissement			0,00 €

3- Finances : Budget principal 2024 – Décision modificative n°5

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** d'ajuster les crédits ouverts au chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté).
- **VOTE** la décision modificative n°5 ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	CHAPITRE	DEPENSES	RECETTES
002	002		617,04 €
6068	011	617,04 €	
	TOTAL	617,04 €	617,04 €

- **DIT** que le suréquilibre de 1 568 091,41 € de la section de fonctionnement reste inchangé.

4- Finances : Budget principal 2024 – Décision modificative n°6

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** l'ouverture de crédits au chapitre 13 (Subventions d'investissement) en dépenses d'investissement (compte 1328 – Autres) et au chapitre 16 (Emprunts et dettes assimilées) en recettes d'investissement (compte 16878 – Autres organismes et particuliers).
- **VOTE** la décision modificative n°6 ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT

IMPUTATION	CHAPITRE	DEPENSES	RECETTES
1328-01	13	801,00 €	
16878-01	16		801,00 €
	TOTAL	801,00 €	801,00 €

- **DIT** que l'équilibre de la section d'investissement reste inchangé.

5- Finances : Budget principal 2024 – Décision modificative n°7

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** d'ajuster les crédits ouverts au chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections) en section d'investissement du budget principal.
- **VOTE** la décision modificative n°7 ci-dessous :

Recettes de fonctionnement DM n°7		
Libellé	Chapitre – Article - Fonction	Montant en €
Recettes et quote-part subventions d'investissement transférées au compte de résultat	042-777-01	63 900,00
<i>Total des recettes réelles de fonctionnement</i>		<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		63 900,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		63 900,00

Dépenses de fonctionnement DM n°7		
Libellé	Chapitre	Montant en €
Virement à section d'investissement	023	63 900,00
<i>Total des dépenses réelles de fonctionnement</i>		<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		63 900,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		63 900,00

Recettes d'investissement DM n°7		
Libellé	Chapitre	Montant en €
Virement de la section de fonctionnement	021	63 900,00
<i>Total des recettes réelles d'investissement</i>		<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre d'investissement		63 900,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		63 900,00

Dépenses d'investissement DM n°7		
Libellé	Chapitre – Article - Fonction	Montant en €
Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Régions	040-13912-01	63 900,00
<i>Total des dépenses réelles d'investissement</i>		<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		63 900,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		63 900,00

6- Finances : Budget annexe Développement économique et touristique 2024 – Décision modificative n°3

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** l'ouverture de crédits complémentaires au chapitre 65 (section de fonctionnement – dépenses – autres charges de gestion courante).
- **VOTE** la décision modificative n°3 ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	Chapitre	Imputation	Montant
Créances éteintes	65	6542 - 01	45 725,00 €
Reprises sur dépréciations des actifs circulants	78	7817 - 01	45 725,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement			45 725,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement			45 725,00 €

7- Finances : Budget annexe Développement économique et touristique 2024 – Décision modificative n°4

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **VOTE** la décision modificative n°4 ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Libellé	Opération	Imputation	Montant
Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	8010	2315-61-8010	-20 000,00 €
Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	8011	2315-61-8011	20 000,00 €
Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	8003	2315-61-8003	-12 000,00 €
Constructions (en cours)	Hors opération	2313-61	12 000,00 €
Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	8004	2315-61-8004	-4 000,00 €
Constructions (en cours)	Hors opération	2313-61	4 000,00 €
Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	8005	2315-61-8005	-45 000,00 €
Constructions (en cours)	Hors opération	2313-61	45 000,00 €
Constructions (en cours)	173	2313-61-173	-20 000,00 €
Constructions (en cours)	Hors opération	2313-61	20 000,00 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	Hors opération	2315-61 et 238-731	-17 149,30 €
Constructions (en cours)	Hors opération	2313-61	17 149,30 €
Autres immobilisations corporelles	Hors opération	2188-020	-18 000,00 €
Constructions (en cours)	Hors opération	2313-633	18 000,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00 €
<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>			0,00 €
Total des dépenses d'investissement			0,00 €

8- Finances : Budget annexe Développement économique et touristique 2024 – Décision modificative n°5

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** les mouvements budgétaires suivants :
Compte 60632 - 61 – chapitre 011 : - 379,35 €
Compte 66111 - 01 – chapitre 66 : + 379,35 €

- **VOTE** la décision modificative n°5 ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	Chapitre	Imputation	Montant
Fournitures de petit équipement	011	60632-61	- 379,35 €
Intérêts réglés à l'échéance	66	66111-01	379,35 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0 €
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>			<i>0 €</i>

9- Finances : Budget annexe Développement économique et touristique 2024 – Décision modificative n°6

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **VOTE** la décision modificative n°6 ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	Chapitre	Imputation	Montant
Autres droits	011	6358-61	- 3 500,00 €
Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	65	65748-61	3 500,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0 €
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>			<i>0 €</i>

10- Finances : Budget annexe Développement économique et touristique 2024 – Décision modificative n°7

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** d'ajuster les crédits ouverts au chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections) en section d'investissement du budget annexe développement économique et touristique,
- **VOTE** la décision modificative n°7 ci-dessous :

Recettes de fonctionnement DM n°7		
Libellé	Chapitre – Article - Fonction	Montant en €
Recettes et quote-part subventions d'investissement transférées au compte de résultat	042-777-01	16 404,00
<i>Total des recettes réelles de fonctionnement</i>		<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 404,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		16 404,00

Dépenses de fonctionnement DM n°7		
Libellé	Chapitre	Montant en €
<i>Virement à section d'investissement</i>	<i>023</i>	<i>16 404,00</i>
<i>Total des dépenses réelles de fonctionnement</i>		<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		16 404,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		16 404,00

Recettes d'investissement DM n°7		
Libellé	Chapitre	Montant en €
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>021</i>	<i>16 404,00</i>
<i>Total des recettes réelles d'investissement</i>		<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 404,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		16 404,00

Dépenses d'investissement DM n°7		
Libellé	Chapitre – Article - Fonction	Montant en €
Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables – Etat et établissements nationaux	040-13911-01	5 272,00
Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables – Régions	040-13912-01	4 394,00
Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables – Départements	040-13913-01	6 551,00
Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables – Autres communes	040-139148-01	187,00
<i>Total des dépenses réelles d'investissement</i>		<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 404,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		16 404,00

11- Finances : Budget annexe Eau potable 2024 – Décision modificative n°1

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** de modifier les prévisions budgétaires 2024 du budget annexe Eau potable.
- **VOTE** la décision modificative n°1 suivante :

BUDGET EAU POTABLE

Section d'investissement - Dépenses				
Chapitre	Article	Opération	Libellé	Montant
23	2315	24-Amélioration d'ouvrages	Installation, matériel et outillage technique	- 20 000 €
23	2315	68-Branchements plomb	Installations, matériel et outillage technique	- 20 000 €
21	21531	70-Rénovation canalisations – programme 2024	Installations, matériels et outillage technique	+ 2 000 €
21	21531	72-LOCHES – rue Saint-Jacques – rénovation canalisations	Installations, matériels et outillage technique	+ 18 000 €
21	21531	65-Sécurisation d'ouvrages	Installations, matériels et outillage technique	+ 20 000 €

Section de fonctionnement - Dépenses				
Chapitre	Article	Opération	Libellé	Montant
067	6718		Autres charges exceptionnelles	- 20 000 €
011	6061		Fournitures non stockables électricité	- 50 000 €
65	6541		Non valeurs	+ 30 000 €
65	6542		Créances éteintes	+ 20 000 €
065	6588		Charges diverses de gestion courante	+ 20 000 €

12- Finances : Budget annexe Assainissement 2024 – Décision modificative n°1

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** de modifier les prévisions budgétaires 2024 du budget annexe assainissement.
- **VOTE** la décision modificative n°1 suivante :

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section d'investissement - Dépenses				
Chapitre	Article	Opération	Libellé	Montant
23	238		Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	- 50 000 €
041	238		Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	+ 50 000 €

Section d'investissement - Recettes				
Chapitre	Article	Opération	Libellé	Montant
23	238		Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	- 50 000 €
041	238		Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	+ 50 000 €

Section de fonctionnement - Dépenses				
Chapitre	Article	Opération	Libellé	Montant
011	61558		Autres biens mobiliers	- 40 000 €
65	6541		Non valeurs	+ 25 000 €
65	6542		Créances éteintes	+ 15 000 €

13- Finances : Budget annexe Développement économique et touristique 2024 – Ajustement de la dette

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le comptable public à procéder à une écriture d'ordre non budgétaire par le débit du compte 1068 (recette d'investissement – excédents de fonctionnement capitalisés) et le crédit au compte 1641 (dépense d'investissement – emprunts en euros) pour 1,00 €.
- **PRÉCISE** que ce résultat est neutre sur les résultats d'investissement et de fonctionnement du budget annexe Développement économique et touristique.

14- Finances : Budget annexe Développement économique et touristique 2024 – Reprise sur provisions

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** une reprise des deux provisions pour risques réalisées en 2021 et en 2022 sur les titres du budget annexe Développement économique et touristique pour la somme globale de **45 725 €** (26 317 € + 19 408 €)
- **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget primitif 2024 du budget annexe Développement économique et touristique au chapitre 78 et que les reprises de ces deux provisions seront titrées au compte 7817 – fonction 01 pour un montant de **45 725 €**.

15- Finances : Attributions de compensation définitives 2024

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **FIXE** les montants des attributions de compensation définitives 2024 pour les 67 communes membres de la communauté, à l'identique des attributions provisoires, selon le tableau ci-dessous :

Communes	AC définitives 2024
ABILLY	89 000
AZAY SUR INDRE	- 7 986
BARROU	19 322
BEAULIEU LES LOCHES	21 216
BEAUMONT VILLAGE	52 669
BETZ LE CHÂTEAU	- 9 026
BOSSAY SUR CLAISE	400
BOSSEE	38 497
BOURNAN	13 480

BOUSSAY		6 024
BRIDORE	-	34 627
CHAMBON	-	6 097
CHAMBOURG/INDRE		23 424
CHANCEAUX PRES LOCHES		27 157
CHARNIZAY	-	3 253
CHAUMUSSAY	-	5 731
CHEDIGNY		6 892
CHEMILLE SUR INDROIS		44 979
CIRAN		22 724
CIVRAY/ESVES		12 849
CORMERY	-	18 392
CUSSAY		49 457
DESCARTES		1 790 697
DOLUS LE SEC	-	29 303
DRACHE		48 043
ESVES LE MOUTIER		7 757
FERRIERE LARCON	-	2 941
FERRIERE/BEAULIEU	-	33 728
GENILLE		186 403
LA CELLE GUENAND	-	2 952
LA CELLE SAINT AVANT		99 099
LA CHAPELLE BLANCHE		59 039
LA GUERCHE	-	1 467
LE GRAND PRESSIGNY		35 065
LE LIEGE		27 139
LE LOUROUX		19 048
LE PETIT PRESSIGNY		13
LIGUEIL		234 540
LOCHES		760 849
LOCHE/INDROIS		73 574
LOUANS		68 187
MANTHELAN		63 779
MARCE/ESVES		16 447
MONTRESOR		79 696
MOUZAY		36 115
NEUILLY LE BRIGNON		5 439
NOUANS LES F		108 112
ORBIGNY		137 205
PAULMY		12 719
PERRUSSON		149 673
PREUILLY SUR CLAISE		96 254
REIGNAC/INDRE		254 795
SAINT FLOVIER		18 522
SAINT HIPPOLYTE	-	27 403
SAINT JEAN SAINT GERMAIN	-	43 532

SAINT QUENTIN/INDROIS	-	15 986
SAINT SENOCH	-	32 256
SENNEVIERES	-	10 494
SEPMES		118 888
TAUXIGNY ST BAULD	-	39 030
TOURNON SAINT PIERRE		7 092
VARENNES		17 078
VERNEUIL/INDRE		49 290
VILLEDOMAIN		16 264
VILLELOIN COULANGE		88 653
VOU		11 836
YZEURES/CREUSE		57 094
TOTAL		4 858 290

Dépenses (compte 739211) : 5 182 494 €

Recettes (compte 73211) : 324 204 €

- **PRÉCISE** que les ajustements d'euros nécessaires suite au versement des acomptes mensuels se feront lors du versement de décembre 2024.

16- Finances : Attributions de compensation provisoires 2025

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil communautaire :

- **FIXE** les montants des attributions de compensation provisoires 2025 pour les 67 communes membres de la communauté, selon le tableau ci-dessous :

	AC définitives 2024	AC provisoires 2025
ABILLY	89 000	89 000
AZAY SUR INDRE	- 7 986	- 7 986
BARROU	19 322	19 322
BEAULIEU LES LOCHES	21 216	21 216
BEAUMONT VILLAGE	52 669	52 669
BETZ LE CHÂTEAU	- 9 026	- 9 026
BOSSAY SUR CLAISE	400	400
BOSSEE	38 497	38 497
BOURNAN	13 480	13 480
BOUSSAY	6 024	6 024
BRIDORE	- 34 627	- 34 627
CHAMBON	- 6 097	- 6 097
CHAMBOURG/INDRE	23 424	23 424
CHANCEAUX PRES LOCHES	27 157	27 157
CHARNIZAY	- 3 253	- 3 253
CHAUMUSSAY	- 5 731	- 5 731
CHEDIGNY	6 892	6 892
CHEMILLE SUR INDROIS	44 979	44 979
CIRAN	22 724	22 724
CIVRAY/ESVES	12 849	12 849

CORMERY	-	18 392	-	18 392
CUSSAY		49 457		49 457
DESCARTES		1 790 697		1 790 697
DOLUS LE SEC	-	29 303	-	29 303
DRACHE		48 043		48 043
ESVES LE MOUTIER		7 757		7 757
FERRIERE LARCON	-	2 941	-	2 941
FERRIERE/BEAULIEU	-	33 728	-	33 728
GENILLE		186 403		186 403
LA CELLE GUENAND	-	2 952	-	2 952
LA CELLE SAINT AVANT		99 099		99 099
LA CHAPELLE BLANCHE		59 039		59 039
LA GUERCHE	-	1 467	-	1 467
LE GRAND PRESSIGNY		35 065		35 065
LE LIEGE		27 139		27 139
LE LOUROUX		19 048		19 048
LE PETIT PRESSIGNY		13		13
LIGUEIL		234 540		234 540
LOCHES		760 849		760 849
LOCHE/INDROIS		73 574		73 574
LOUANS		68 187		68 187
MANTHELAN		63 779		63 779
MARCE/ESVES		16 447		16 447
MONTRESOR		79 696		79 696
MOUZAY		36 115		36 115
NEUILLY LE BRIGNON		5 439		5 439
NOUANS LES F		108 112		108 112
ORBIGNY		137 205		137 205
PAULMY		12 719		12 719
PERRUSSON		149 673		149 673
PREUILLY SUR CLAISE		96 254		96 254
REIGNAC/INDRE		254 795		254 795
SAINTE FLOVIER		18 522		18 522
SAINTE HIPPOLYTE	-	27 403	-	27 403
SAINTE JEAN SAINTE GERMAIN	-	43 532	-	43 532
SAINTE QUENTIN/INDROIS	-	15 986	-	15 986
SAINTE SENOCH	-	32 256	-	32 256
SENNEVIERES	-	10 494	-	10 494
SEPMES		118 888		118 888
TAUXIGNY ST BAULD	-	39 030	-	39 030
TOURNON SAINTE PIERRE		7 092		7 092
VARENNES		17 078		17 078
VERNEUIL/INDRE		49 290		49 290
VILLEDOMAIN		16 264		16 264
VILLELOIN COULANGE		88 653		88 653
VOU		11 836		11 836

YZEURES/CREUSE	57 094	57 094
TOTAL	4 858 290	4 858 290

Dépenses (compte 739211) : 5 182 494 €

Recettes (compte 73211) : 324 204 €

- **PRÉCISE** que les attributions de compensation provisoires seront versées ou recouvrées par acomptes mensuels à partir du mois de janvier 2025 de la façon suivante, **sauf pour la commune du Petit-Pressigny pour laquelle le versement aura lieu en une fois en janvier** :

	AC provisoires 2024	Acompte mensuel
ABILLY	89 000	7 416
AZAY SUR INDRE	- 7 986	- 665
BARROU	19 322	1 610
BEAULIEU LES LOCHES	21 216	1 768
BEAUMONT VILLAGE	52 669	4 389
BETZ LE CHÂTEAU	- 9 026	- 752
BOSSAY SUR CLAISE	400	33
BOSSEE	38 497	3 208
BOURNAN	13 480	1 123
BOUSSAY	6 024	502
BRIDORE	- 34 627	- 2 885
CHAMBON	- 6 097	- 508
CHAMBOURG/INDRE	23 424	1 952
CHANCEAUX PRES LOCHES	27 157	2 263
CHARNIZAY	- 3 253	- 271
CHAUMUSSAY	- 5 731	- 477
CHEDIGNY	6 892	574
CHEMILLE SUR INDROIS	44 979	3 748
CIRAN	22 724	1 893
CIVRAY/ESVES	12 849	1 070
CORMERY	- 18 392	- 1 532
CUSSAY	49 457	4 121
DESCARTES	1 790 697	149 224
DOLUS LE SEC	- 29 303	- 2 441
DRACHE	48 043	4 003
ESVES LE MOUTIER	7 757	646
FERRIERE LARCON	- 2 941	- 245
FERRIERE/BEAULIEU	- 33 728	- 2 810
GENILLE	186 403	15 533
LA CELLE GUENAND	- 2 952	- 246
LA CELLE SAINT AVANT	99 099	8 258
LA CHAPELLE BLANCHE	59 039	4 919
LA GUERCHE	- 1 467	- 122
LE GRAND PRESSIGNY	35 065	2 922
LE LIEGE	27 139	2 261
LE LOUROUX	19 048	1 587

LE PETIT PRESSIGNY	13	13 (une seule fois)
LIGUEIL	234 540	19 545
LOCHES	760 849	63 404
LOCHE/INDROIS	73 574	6 131
LOUANS	68 187	5 682
MANTHELAN	63 779	5 314
MARCE/ESVES	16 447	1 370
MONTRESOR	79 696	6 641
MOUZAY	36 115	3 009
NEUILLY LE BRIGNON	5 439	453
NOUANS LES F	108 112	9 009
ORBIGNY	137 205	11 433
PAULMY	12 719	1 059
PERRUSSON	149 673	12 472
PREUILLY SUR CLAISE	96 254	8 021
REIGNAC/INDRE	254 795	21 232
SAINTE FLOVIER	18 522	1 543
SAINTE HIPPOLYTE	- 27 403	- 2 283
SAINTE JEAN SAINTE GERMAIN	- 43 532	- 3 627
SAINTE QUENTIN/INDROIS	- 15 986	- 1 332
SAINTE SENOCH	- 32 256	- 2 688
SENNEVIERES	- 10 494	- 874
SEPMES	118 888	9 907
TAUXIGNY ST BAULD	- 39 030	- 3 252
TOURNON SAINTE PIERRE	7 092	591
VARENNES	17 078	1 423
VERNEUIL/INDRE	49 290	4 107
VILLEDOMAIN	16 264	1 355
VILLELOIN COULANGE	88 653	7 387
VOU	11 836	986
YZEURES/CREUSE	57 094	4 757
TOTAL	4 858 290	404 844

17- Déchets ménagers : Marché de mise à disposition de contenants, transport et traitement des Déchets Dangereux Ménagers (D.D.M.) des 8 déchèteries du territoire de la CCLST – Autorisation de signer le marché

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché public pour la mise à disposition de contenants, le transport et le traitement des Déchets Dangereux Ménagers des huit déchèteries du territoire de la Communauté de communes, avec la société RECYDIS – 10 rue de la victoire – Z.I. de la Molette – 93155 Le Blanc Mesnil, pour les prix unitaires portés au Bordereau des Prix Unitaires, et pour un montant au Détail Quantitatif Estimatif de 108 655,38 € HT, soit 119 306,14 € TTC par an.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget de la Communauté de communes.

18- Déchets ménagers : Rapport annuel 2022-2023 de la SPL TRI VAL DE LOIR(E)

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **PREND CONNAISSANCE** du rapport annuel de la SPL TRI VAL DE LOIR(E) pour les années 2022 et 2023.

19- Mutualisation : Service commun « RGPD / Enjeux numériques 2025-2027 » - Convention d'adhésion avec les communes, les établissements publics et syndicats intercommunaux, le CIAS et l'Office de Tourisme – Autorisation de signature

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉCIDE de créer**, dans le prolongement du précédent service commun « RGPD », à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour une durée de 3 ans, le service commun « RGPD / Enjeux numériques » intégrant la désignation d'un/une DPD mutualisé(e) pour la totalité des adhérents.
- **APPROUVE** les montants de cotisations indiqués ci-dessus et le projet de convention annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, d'une part, à engager toute démarche visant à l'adhésion des communes, établissements publics et syndicats intercommunaux, et, d'autre part, à signer les conventions à intervenir avec chaque adhérent.

Patrimoine : Superposition de protections patrimoniales – Désinscription de sites à Cormery et Montrésor

Le conseil communautaire décide de surseoir à la décision.

20- Tourisme : Office de Tourisme communautaire – Demande de classement en catégorie II

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DEMANDE** le classement en catégorie II pour l'Office de Tourisme communautaire
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

21- Tourisme : Office de Tourisme communautaire - Présentation du rapport d'activités 2024

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **PREND connaissance** du rapport d'activités 2024 de l'Office de Tourisme.

22- Présentation du rapport d'activités de la Communauté de communes pour l'année 2023

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **PREND connaissance** du rapport d'activités de la Communauté de communes pour l'année 2023.

Affichage le 13 novembre 2024.

Le Président de la Communauté de communes Loches Sud Touraine


Gérard HENAULT